

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°330_2026DP

Convention d'attribution de subvention - Programmation Politique de la Ville 2026
Contrat de ville Gaillac-Graulhet

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet,

Vu la circulaire du 03 avril 2023 du ministre chargé de la ville et du logement sur la prochaine génération des contrats de ville : "Engagements Quartiers 2030",

Vu la note du 13 avril 2023 du Directeur général de l'ANCT relative à l'actualisation de la géographie prioritaire de la politique de la ville,

Vu la circulaire du 15 mai 2023 du Ministre délégué à la ville et au logement relative à l'organisation de la concertation citoyenne dans le cadre de la refonte des contrats de ville,

Vu la circulaire du 31 août 2023 de la Secrétaire d'État chargée de la ville relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains,

Vu la circulaire du 18 décembre 2023 relative à la mixité sociale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,

Vu l'instruction du 04 janvier 2024 de la secrétaire d'État chargée de la citoyenneté et de la ville relative à la gouvernance des contrats Engagements quartiers 2030,

Vu l'arrêté préfectoral du 22 octobre 2025 portant sur la modification des statuts de la communauté d'agglomération notamment l'article 6.1.4 compétences en matière de politique de la ville,

Vu le Contrat de Ville 2024-2030 pour Gaillac et Graulhet signés le 22 avril 2024,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération n° 115_2026 du 4 mai 2026 portant sur les délégations du Conseil au Bureau et au Président, notamment le 2^{ème} alinéa des délégations au Président ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération N°158_2026 relative aux demandes de subventions - Programmation politique de la ville 2026 - Contrat de ville Gaillac-Graulhet ;

Considérant le Comité de pilotage du Contrat de ville de Gaillac-Graulhet pour les actions thématiques du 27 mai 2026 validant les propositions du comité technique du Contrat de ville de Gaillac-Graulhet du 26 mars 2026,

Considérant la programmation Politique de la ville 2026 dans le cadre du Contrat de ville Gaillac Graulhet :

La programmation 2026 du Contrat de ville de Gaillac - Graulhet - actions thématiques

- 38 actions sont inscrites dans la programmation Politique de la ville 2026, y compris les actions financées dans le cadre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).
- 29 actions bénéficieront d'une participation de la Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet, 35 actions bénéficient en contrepartie des crédits de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Cf. Tableau

Cette participation n'exclut pas un financement de ces actions dans le cadre des crédits spécifiques Politique de la ville des Directions Régionales de l'État, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, mais également dans le cadre du droit commun de la Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet, de la Ville de Gaillac et de Graulhet et de toutes les institutions signataires du Contrat de ville. De la même façon, cette participation n'exclut pas un financement de ces associations sous forme de prestation.

Les projets 2026 de la Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet dans le cadre de la Politique de la Ville

Dans le cadre de la programmation de la Politique de la ville, la Communauté d'agglomération de Gaillac-Graulhet porte plusieurs projets :

- 3 projets pour le Contrat de ville de Gaillac-Graulhet : la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) et les 2 PRE de Gaillac et Graulhet.

Cf. Tableau

La participation de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) sur ces projets n'exclut pas des financements dans le cadre des crédits spécifiques Politique de la ville des Directions Régionales de l'État, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, mais également dans le cadre du droit commun de la Communauté d'Agglomération de Gaillac-Graulhet, des communes de Gaillac et Graulhet et de toutes les institutions signataires du Contrat de ville.

Considérant que le versement des subventions de la Communauté d'agglomération doit s'accompagner par la mise en place d'une convention entre la Communauté d'agglomération et les porteurs de projet, permettant de garantir le respect de la lettre de cadrage de l'année 2026 et le contrat d'engagement citoyen par les porteurs de projet ;

DÉCIDE

Article 1

Les subventions de la Communauté d'agglomération dans le cadre de la programmation de la politique de la ville 2026 - Contrat de ville Gaillac-Graulhet sont attribuées conformément au tableau ci-dessous, et, la convention d'attribution de subvention entre la Communauté d'Agglomération et les porteurs de projets est approuvée telle qu'annexée ; tout document afférent sera signé.

Article 2

La Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, le Président de la Communauté d'agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Téco, le 30 JUL. 2026



Le Président,
Christophe GOURMANEL

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 31 JUL. 2026

Et publication - mise en ligne le 31 JUL. 2026 et/ou notification le

**CONTRAT DE VILLE DE GAILLAC- GRAULHET - SUBVENTIONS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION -
PROGRAMMATION 2026
Comité de pilotage du 27 mai 2026**

Part Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet au titre du Contrat de ville de Gaillac-Graulhet – 2026

Financements Projets d'associations – CDV Gaillac-Graulhet 2026

Thématiques	Porteurs - Action	Coût total action	Montant Total "autres subventions"	Subvention CA	Montant Total Subventions
Participation des habitants- Citoyenneté	Centre social Mosaïque- Mosaïque s'implante	17 550,00	12 500,00	2 000,00	14 500,00
	A/Terre Egaux- Parcelles à vivre ensemble-Lentaïou-rénovation urbaine- Gaillac	17 094,00	13 094,00	3 800,00	16 894,00
Culture	MJC Graulhet- Muséitarannée: parcours d'éducation musicale	9 572,00	6 572,00	1 300,00	7 872,00
	Amicale Laïque Graulhet- Quand l'art vient à nous. Sorties culturelles et spectacles pour les enfants et les familles des QPV de Graulhet	11 500,00	7 000,00	1 000,00	8 000,00
	Association Circo Dadou- Découverte du monde du spectacle: chapiteau, cirque et artistes de cirque	29 100,00	13 100,00	2 500,00	15 600,00
	Communes de Gaillac- Valorisation de la collecte des mémoires de Lentaïou	8 500,00	3 000,00	1 000,00	4 000,00
Accès aux droits Lutte contre les discriminations	Paroles de femmes (en partenariat avec Planning Familial)- Prévention des violences familiales et de la santé sexuelle.	19 570,00	11 283,00	2 000,00	13 283,00
Education-Sport- Jeunesse	Tam Espoir- Aller vers les jeunes des QPV pour prévenir le mal-être et soutenir la parentalité	17 898,00	16 398,00	1 500,00	17 898,00
	Sporting Club Graulhétols- Passe O Quartier	34 300,00	28 800,00	2 000,00	30 800,00
	AFEV (Graulhet)- Mentorat lycéen accompagnement vers la lecture	20 759,00	8 567,00	1 500,00	10 067,00
	AFEV (Gaillac)-Mentorat	42 736,00	19 034,00	1 700,00	20 734,00
	MJC-La Fabrique du lien de confiance	68 498,00	52 500,00	1 700,00	54 200,00
	Olympic Boxing Tam- Boxe et horizons: un club inclusif et solidaire (volet QPV)	36 000,00	18 700,00	2 000,00	20 700,00
CLAS	Amicale Laïque Graulhet- « Bien dans sa tête, bien dans son corps » le soutien à la scolarité, à l'épanouissement et à l'ouverture au monde pour les enfants de Graulhet	29 285,00	25 085,00	1 000,00	26 085,00
Solidarité- Egalité des chances	CCAS Graulhet- Ateliers socio-linguistiques	18 552,00	5 500,00	500,00	6 000,00
	Mile et Une Récup- Ateliers participatifs d'auto-réparation de vélos et ressourçerie éphémère	8 486,00	5 500,00	1 200,00	6 700,00
	CCAS Graulhet (en partenariat avec la Cie Nanaou)- Projet culturel de valorisation des savoirs faites des femmes des quartiers de Graulhet	13 812,00	12 312,00	1 000,00	13 312,00
	Amicale Laïque Graulhet- « Voisins d'hier et d'aujourd'hui » Rencontres intergénérationnelles & lien social entre enfants des QPV et aînés du territoire	5 550,00	4 550,00	900,00	5 430,00
Santé	CCAS Graulhet- Bouger pour grandir	33 243,00	39 743,00	1 500,00	41 303,00
Emploi- Développement Economique	CIDFF- Insertion socio professionnelle des femmes	66 000,00	65 123,00	500,00	65 623,00
	Aralia- ASL Gaillac	21 200,00	14 000,00	3 600,00	17 600,00
	Aralia- Presas Gaillac: développer les compétences de base pour accéder à l'emploi	7 700,00	5 500,00	1 000,00	6 500,00
	Aralia- Presa Graulhet: développer les compétence de base pour accéder à l'emploi	8 900,00	6 000,00	1 200,00	7 200,00
TOTAL		545 805,00	393 861,00	36 400,00	430 301,00

Part Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet au titre du Contrat de ville Gaillac Graulhet – 2026

Financements Projets d'associations - Transversal 2026

	Porteurs - Action	Coût total action	Montant Total "autres subventions"	Subvention CA	Montant Total Subventions
Accès aux droits Lutte contre les discriminations	Vacances et Families- Les vacances: un levier d'inclusion sociale	26 930,00	13 700,00	2 200,00	15 900,00
Education-Sport- Jeunesse	Rebonast-Dispositifs socio-sportifs	68 785,00	30 250,00	6 700,00	36 950,00
Solidarité- Egalité des chances	L'lie aux Parents- Ateliers Enfants-Parents et accompagnement individuel à la parentalité	14 000,00	10 500,00	2 300,00	12 800,00
Santé	Fédération des Œuvres Laïques du Tam- Le jeu comme outil d'expression autour de la santé mentale	14 200,00	8 600,00	2 700,00	11 300,00
Environnement	CRIE- Grandir dehors en CAGG	3 824,00	2 324,00	900,00	3 184,00
Emploi- Développement Economique	GERMINAL- Accélérateur Création Individuelle Tam	73 935,00	69 935,00	1 700,00	71 635,00
TOTAL		201 674,00	135 309,00	16 500,00	151 769,00

Part Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet - CDV 2026

Financements Projets CA Gaillac-Graulhet - CDV 2026

Porteurs	Coût total action	Montant Total "autres subventions"	Subvention CA	Montant Total subventions	Intervention CA (Autofinancement)
MOUS Gaillac- Graulhet	174 060,00	35 868,00		35 868,00	138 192,00
PRE Gaillac	52 920,00	15 122,00		15 122,00	37 798,00
PRE Graulhet	111 605,00	76 566,00		76 566,00	35 039,00
TOTAL		338 585,00	127 556,00	0,00	135 182,25
TOTAL GENERAL		1 086 064,00	656 726,00	52 900,00	709 626,00
					135 184,25

